

AMAP EN JOUE

Contrat volailles 2018

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

L'élevage d'Anthony Beunet est installé à Truyes en Indre et Loire, les poulets et les pintades sont élevés sur une parcelle de 2ha implantée de fruitiers. Chaque bâtiment mobile de 45 m² en bois oscille entre deux parcours de 1600m². La nourriture des volailles est 100% bio, l'aliment est préparé à la ferme à partir de céréales produites sur l'exploitation (4 ha pour le moment) et achetées chez des collègues en bio où sont implantés les ruchers d'Anthony. L'élevage d'Anthony Beunet (L'herbe tendre) est certifié bio par le bureau veritas.

Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir coopératif de Saint Flovier. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix;
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...);
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur;
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc;
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire;
- Les dates de livraison sont indiquées dans le calendrier ci-dessous, elles sont cependant susceptibles de varier.

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et entraîner un décalage de la livraison.
- Paye à l'avance ses volailles par période (cf calendrier), une régularisation sera effectuée à chaque fin d'année.
- Vient récupérer sa livraison à la date prévue : Amap de Joué, Maison Pour Tous le vendredi de 18h30 à 19h30.
- Prend toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

- Le paiement s'effectue d'avance par période trimestrielle ou mensuelle selon les montants de commande **par chèque à l'ordre de Anthony BEUNET.** Les périodes sont définies au calendrier ci-dessous : juin 2018, juillet à septembre et octobre à décembre 2018. Les chèques sont donnés lors de la remise du contrat au référent « volailles ». Le producteur sera payé à chaque début de période. Il n'y aura pas de distribution en août.
- Prix du poulet : 9 €50 le kg.
- 2 tailles de poulets sont proposées : « petits » poulets (2kg environ) et « gros » poulets (2,6 kg environ).
- Afin de simplifier les comptes, le prix fixé à la commande sera de 19€/« petit » poulet et de 25€/« gros poulet ».
- A chaque fin de période, une régularisation sera effectuée : (nombre de poulets commandés X 19€ ou 25€) - (poids total des poulets achetés X9,50€).
- La différence sera réglée par chèque bancaire, soit par le producteur soit par l'adhérent.
- Des pintades seront également proposées lors des distributions de juin (selon leur poids) et décembre, à 11,50€/kg. Poids moyen d'une pintade : 1,5kg. Prix fixé à la commande : 19€/pintade. Comme pour les poulets, une régularisation sera effectuée à la fin de chaque année.

Dates de livraison	POULETS			PINTADES		Montant total en €	Banque et N° de chèque
	« Petits » 1,9Kg environ 19€ pièce	« Gros » 2,5Kg environ 25€ pièce	Montant en €	1,5Kg environ 19€ pièce	Montant en €		
8.06.2018							
6.07.2018							
7.09.2018				PAS DE PINTADE			
5.10.2018							
9.11.2018							
7.12.2018							

Producteur
Anthony Beunet
L'herbe tendre
 Bros-d'Ail
 37320 Truyes
 06 43 62 81 12
 lherbetendrebio@gmail.com
 @lherbetendrebio

L'Amapien.ne

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

Je soussigné.e, membre de l' **Amap en Joué**, certifie être à jour de ma cotisation 2018 et avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association ainsi que de la Charte des AMAP.

Fait à _____, le _____

Signature de l'amapien.ne

Signature du producteur

Dossier complet à remettre au référent : Adrien LEGRAND
 - 1 chèque/période trimestrielle
 - le contrat d'engagement signé avec vos coordonnées complètes et lisibles.